

<b>Frais Sydam</b>	1,00	20 000,00	20 000
<b>Assurance locale</b>	1,00	0,00	0
<b>Intervention Douane bureau exoneration</b> pour facilitation de la signature du bon dans les meilleurs délais	1,00	70 000,00	70 000
<b>visite douane a la SIR inspecteur</b> déplacement des agents visiteurs	1,00	70 000,00	70 000
<b>livraison/auto chargeuse vridi</b> chargement et pose a terre	1,00	234 090,00	234 090
<b>mise a terre</b>	1,00	0,00	0
<b>EIR</b>	1,00	12 000,00	12 000
<b>H A D Forfait (prestation transitaire)</b>	1,00	0,00	0
<b>autres frais photocopies et divers</b>	1,00	0,00	0
<b>manutention</b> location fourchette,manoeuvre (diverses intervention)	1,00	0,00	0



**Montant avant rabais (F.CFA)** 2 907 772

Terme de paiement	Paiement dû le
NET JOUR/DAY	07-11-2024

**Notes**

**I. NOTRE OFFRE**

1. Droits et taxes de douanes.

Facturation à l'identique

En sus :

- Agios trésor : (0,2% DD ET TAXES)
- Gestion crédit : (0,4% DD ET TAXES)

Les frais Echange B/L et Accorage sont sous réserve des factures finales de la Compagnie Maritime et Abidjan Terminal/Côte d'Ivoire Terminal.

Notre offre ne comprend pas :

- La commission de 1,95% appliquée sur les droits et taxes de douanes et les débours.
- L'assurance : 0.15% de la valeur (Coût et Fret) ;
- Les frais supplémentaires pour produits dangereux ;
- Les frais compagnie maritime ;
- Le déchargement des colis sur site du client ;
- Les frais de majorations tonnage Supplémentaires ;
- Les pénalités de dépôt douane, magasinage portuaire, surestarries, d'immobilisation remorque et /ou conteneur au-delà de 48 heures à compter de la date de sortie du terminal ;
- Frais d'expertise éventuels.